LES FEMMES ET L'IVG

Sondage
et témoignages

2005

1 Ce que disent les femmes

1. Les chiffres : sondage BVA 2005 “Les femmes et l’IVG”*

Depuis 1974, l'Interruption Volontaire de Grossesse, c'est-à-dire l'avortement, est autorisée en France. Environ 220 000 Interruptions Volontaires de Grossesse sont ainsi pratiquées chaque année.

1. Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposée au droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse, c'est à dire à l'avortement ?

Favorable	81,6
Opposé	15,3
(Ne se prononce pas)	3,1

2. Pensez-vous que la société devrait davantage aider les femmes à éviter le recours à l'Interruption Volontaire de Grossesse ?

Oui, tout à fait	61,3	Oui	82,8
Oui, plutôt	21,5		
Non, pas vraiment	9,2	Non	14,5
Non, pas du tout	5,3		
(Ne se prononce pas)			2,7

3. Pensez-vous que l'avortement laisse des traces psychologiques difficiles à vivre pour les femmes ?

Oui, tout à fait	59,1	Oui	85,5
Oui, plutôt	26,4		
Non, pas vraiment	8,3	Non	11,1
Non, pas du tout	2,8		
(Ne se prononce pas)			3,4

4. Depuis novembre 2004, une loi donne la possibilité aux femmes, en début de grossesse, d'avoir recours à des IVG à domicile sous contrôle médical.
Selon vous ... ?

Cette loi va dans le bon sens car elle permet de faciliter pour les femmes le recours à l'Interruption Volontaire de Grossesse	43,2
Cette loi va dans le mauvais sens, car elle risque de banaliser le recours à l'Interruption Volontaire de Grossesse	50,2
(Ne se prononce pas)	6,6

** L’Institut BVA a réalisé une enquête auprès d’un échantillon représentatif des Françaises de 18 ans et plus. 983 femmes âgées de 18 ans et plus ont été interrogées du 22 au 23 décembre 2004 et du 7 au 8 janvier 2005 par téléphone. Méthode des quotas appliquée au variables suivantes : âge, CSP du chef de famille.*

2. Les principaux enseignements

■ Les femmes sont très majoritaires à considérer l’IVG comme un droit : 8 françaises sur 10 se disent favorables au droit à l’Interruption Volontaire de Grossesse.

■ Mais sa mise en œuvre pratique ne règle pas leurs problèmes :

- elle ne supprime pas les conséquences psychologiques de l’IVG qui sont jugées difficiles à vivre par près de 9 femmes sur 10 ;
- elle laisse plus de 8 femmes sur 10 dans une situation d’insatisfaction au regard de la société dont elles attendent qu’elle fasse davantage pour les aider à éviter l’IVG ;
- elle est contestée, en ce qui concerne sa plus récente évolution, l’IVG médicamenteuse à domicile : elle est désapprouvée par une 1 femme sur 2 ; une minorité de femmes l’approuve.

Commentaire

Il apparaît que ni le problème des femmes, ni la mission des pouvoirs publics ne sont réglés par l’IVG.

Une majorité de femmes expriment le souhait que, au lieu de le faciliter voire de le banaliser, la société :

- les aide à éviter d’y recourir ;
- reconnaisse que celles qui l’ont subie en souffrent.

A partir d’un tel constat, sans prétendre réunir ceux qui considèrent que l’avortement est un droit et une liberté des femmes et ceux qui considèrent que c’est une atteinte au droit à la vie et à la dignité humaine, n’est-il pas possible et urgent d’agir ensemble pour permettre et encourager l’alternative à l’IVG ?

2 Des témoignages symptoma tiques

1. Une histoire singulière ...

L'Alliance pour les Droits de la Vie reçoit et partage depuis des années de nombreux témoignages spontanés de femmes concernées par l'IVG.

Il est difficile pour les femmes de préciser ce qu'elles ressentent mais elles se reconnaissent dans les souffrances décrites par d'autres, d'où l'importance de libérer leur parole.

"En lisant ces témoignages, je remarque que ***cette souffrance intérieure que je n'arrive pas à définir est la même que ces personnes.*** *Quand j'ai su que j'étais enceinte, j'ai eu peur. Je venais de me séparer du géniteur et lorsque que je lui ai appris, il m'a montré une face que je ne connaissais pas.* ***Il n'en voulait pas et c'était à moi*** *de prendre la décision sachant que mon bébé n'aurait pas de papa.* ***J'ai dû prendre une décision rapidement,*** *car j'étais enceinte de quinze jours et il me restait une semaine avant de subir un avortement par curetage.* ***Je pouvais le faire par cachets ce qui est sûrement moins traumatisant.*** *Cette décision, c'est moi qui l'ai prise. Pourquoi ? Je ne sais toujours pas :* ***la peur d'élever un enfant seule sans travail.*** *Mes parents m'auraient soutenue, mais pour eux c'était la meilleure solution.* ***J'étais tiraillée entre le désir d'avoir cet enfant et le fait de ne pas l'avoir.*** *Je me pose encore la question :* ***est-ce que ça aurait été vraiment égoïste de le garder,*** *de l'aimer, de lui offrir la vie même sans papa ? Il aurait une maman et peut-être un papa, pas forcément le géniteur. Je ne sais toujours pas* ***et je m'en veux de l'avoir fait, je me sens seule, vide. Je n'ai plus envie de construire quelque chose ; la motivation professionnelle est morte*** *en même temps que toutes mes convictions et mes principes. La grossesse était une chose primordiale dans la vie d'une femme. Maintenant, je pense que* ***je ne mérite pas d'être maman.*** *Et* ***même si ce n'était qu'un embryon, comme les gens savent si bien dire,*** *je ne lui ai pas laissé le temps de grandir, de savoir s'il était viable.* ***Je l'ai tué et si je pouvais remonter le temps...*** *Je ne me* ***le pardonnerai jamais.*** *Je voudrais rajouter que les infirmières et le médecin qui étaient là, ont été froids et* ***n'ont pas compris cette souffrance*** *qui nous laisse vide. Ils nous mettent toutes dans le même sac et c'est* ***inadmissible.*** *Je vous autorise à me publier."*

Le choix d'avorter peut s'imposer aux yeux de certaines comme une sorte de devoir moral ; elles ont alors l'impression que le garder serait égoïste !

Un sentiment de culpabilité qui empêche de vivre, et retentit sur beaucoup de plans.

Les femmes se sentent souvent obligées de décider de recourir à l'IVG pour leurs compagnons.

La décision est souvent prise dans la précipitation…

… à cause des contraintes de l'IVG médicamenteuse (avant 5 semaines) qu'on présente comme moins douloureuse.

"Auto-punition" : il est parfois difficile d'envisager une nouvelle grossesse.

Les justifications extérieures ne consolent pas.

Une auto-accusation et un sentiment de regret qui peut être désespéré.

Bien souvent, la peur de la solitude et de la précarité économique pèse dans le sens de l'IVG.

Le besoin non exprimé d'une écoute et d'une aide extérieure pour s'en sortir.

Une femme peut être confrontée à deux désirs contradictoires qui la mettent dans une impasse : elle peut se résoudre à l'IVG malgré un désir d'enfant.

Les professionnels de la santé sont facilement des boucs-émissaires de la souffrance…

... du ressentiment s'ajoute au regret et au sentiment personnel de culpabilité.

... qui rejoint l'expérience de beaucoup

■ J'ai 18 ans, j'ai avorté le 10 octobre 2004 et depuis je ne me remets toujours pas, je fais des cauchemars toutes les nuits, je ne dors plus, je regrette, et dans ma tête c'est : j'ai tué. C'est dur, très dur. Il faut s'accrocher et bien réfléchir à la décision qu'on va prendre, ce que je n'ai pas fait. Aujourd'hui j'ai l'impression d'être détruite, d'être rien. Malheureusement pour le choix de l'IVG, ce n'est pas moi qui ai décidé, j'ai été forcée par ma grand-mère alors que j'avais les moyens financièrement et moralement de garder ce bébé : je n'ai pas tenu le coup face à ma grand-mère… Merci d'être avec moi.

■ J'ai avorté il y a maintenant 11 ans… Ma douleur reste la même. J'avais 17 ans, je connaissais le papa depuis 2 mois seulement... ce n'était pas raisonnable. "Raisonnable"... ce mot qui me vaut le poids de la culpabilité à vie... Je suis rentrée à la clinique un sombre jour d'octobre... Le gynéco m'a jeté un regard que je n'oublierai jamais... Le regard de la culpabilité, du rejet, du dégoût de soi-même... Je suis rentrée dans la salle… J'ai dit au revoir à mon bébé... Je lui ai dit combien je l'aimais et je lui demandais pardon...
Je me suis réveillée, l'infirmière m'a dit avec joie que c'était fini et que je pouvais manger... A quoi pensent-ils ??? Ont-ils un cœur derrière leurs blouses blanches...? Aucune aide psychologique derrière, aucun suivi, je suis rentrée seule le soir chez moi... avec mon secret... ce lourd secret... Quelques jours plus tard, ma belle sœur nous annonçait qu'elle était enceinte de 3 mois... le chaos... Je me suis effondrée... J'ai suivi sa grossesse avec amertume et jalousie. Son bébé est né... Je n'arrivais même pas à le trouver mignon... Avec du recul, je m'en veux... mais ça aurait dû tellement être moi aussi... Dans des moments pareils, nous devenons égoïstes...
Depuis, j'ai eu 2 enfants et le papa est celui de ce bébé "avorté".... Que serions-nous devenu si nous avions gardé ce bébé ? Nous ne saurons jamais... Nous en parlons rarement. J'ai su très récemment qu'il l'avait mal vécu aussi... Nous essayons d'en parler mais c'est très dur. Personne ne le sait... C'est notre secret... mon secret...
Je n'ose en parler à personne. Peur d'être jugée ? Je ne sais pas... J'ai la conviction qu'il faut avoir vécu cela pour comprendre la douleur... Dès que j'évoque le sujet, les larmes me viennent... Cet enfant restera à jamais mon aîné. Il devrait avoir 10 ans cette année...
Mon bébé... où que tu sois... sache que je pense à toi... Je t'ai écrit des poèmes... Toi seul les connais. C'est notre petit secret à tous les deux... Je t'aime...

■ Bonjour, j'ai avorté il y a 2 ans. J'ai deux enfants qui ont aujourd'hui 3 et 4 ans.
Je suis tombée enceinte quelques mois après la naissance de mon dernier. Avec mon mari, on s'est dit que c'était un peu trop rapproché même si notre rêve était d'avoir 3 enfants, mais un peu plus tard.
J'aimerais tant avoir un 3ème enfant, mais voilà mon mari n'en veut plus. Nos deux enfants lui suffisent. Je souffre intérieurement. Je m'en veux de ne pas avoir continué cette grossesse. Je ne peux m'empêcher de pleurer en vous écrivant. Ma vie est un échec. Je regrette tant. Personne ne peut comprendre.

■ Je suis maman de 3 enfants de 7 ans, 3 ans et 9 mois. J'ai eu une IVG le 10 mai 1996 et tous les jours je pense à ce bébé qui aurait maintenant 9 ans. Même avec mes autres enfants, j'y pense quand même.

■ Depuis mon IVG, je fais partie de ces femmes qui n'éprouvent plus aucun désir et du dégoût. Pouvez-vous me dire comment arriver à m'en sortir ? Ce problème me bouffe la vie, aidez-moi.

■ Je vous supplie de publier ce que je dis : en sacrifiant mon bébé, je voulais gagner mon entourage, ma famille, le père, mais j'ai perdu mon enfant c'est-à-dire moi-même. Tout ce que je veux faire dans ma vie, c'est trouver quelqu'un qui m'aidera à être acceptée dans un centre de l'enfance abandonnée pour me donner la chance de prendre des enfants dans mes bras et leur donner ce que je n'ai pu offrir.

■ Je vous écris car honnêtement je ne sais pas à qui parler de ce problème. J'ai fait au total 5 IVG et une grossesse extra utérine.
Aujourd'hui j'ai 36 ans, je suis avec un ami depuis un an et nous aimerions avoir un bébé, seulement j'ai peur de ne plus pouvoir en avoir, pourriez-vous m'éclairer car je n'ose pas en parler face à face avec ma gynéco : j'ai trop honte.

■ Il m'a fallu un an et demi pour ne plus être malade et y penser tous les jours. Personne n'a été là pour moi, hormis une amie de 10 ans plus âgée, qui a vraiment eu la patience de m'écouter et la gentillesse d'ouvrir sa porte parfois à minuit. J'y repense encore souvent, maintenant cela fait 2 ans, je suis à nouveau enceinte, le temps a fait que mon compagnon s'est excusé de ses actes de m'avoir blessée et il fait tout pour assumer cette nouvelle grossesse. Je suis prête à revivre cette chose merveilleuse que je m'étais interdite : mais pour moi tout est clair, je suis déjà mère depuis 2 ans et même s'il n'est pas là, cet enfant à venir ne sera plus le premier.

■ J'ai eu une IVG il y a 3 ans et depuis un an je n'arrive pas à me sentir bien par rapport à cette interruption de grossesse. Je l'avais fait car je changeais de situation d'emploi et j'avais déjà deux enfants en bas âge (2 ans et 6 mois). Mon mari et moi en voulions un 3ème mais plus tard. Maintenant j'ai toujours envie d'avoir un enfant mais je ne voudrais pas le faire pour remplacer l'autre.

■ J'ai eu une IVG il y a 4 mois. Au début j'ai refusé tout net d'avorter. J'aurai préféré le faire adopter, mais j'ai fini par me laisser convaincre. J'étais très proche de recommencer une tentative de suicide quand j'ai cru que j'étais enceinte. J'étais ravie d'avoir une raison de vivre, erreur ! Maintenant je vis dans l'espoir d'une vraie relation amoureuse. Peut-être qu'un jour quand le moment sera bon pour lui, car pour moi, le moment est toujours bon, j'aurai le plaisir de mettre au monde un enfant.

■ Actuellement, j'en ai marre de me battre contre ces cons ! J'en ai marre de répéter aux gens qu'ils arrêtent. Je l'ai dit pourtant sur un ton de plus en plus ferme et aggressif. J'ai franchement l'impression qu'on se fout de ma gueule, et qu'on me fait remarquer indirectement qu'avorter, c'est pas le but d'une femme. On plaint beaucoup celles qui perdent un enfant désiré. On les ménage. Quand à nous, on est des marginales, on nous le fait bien sentir, et on ne nous ménage pas. J'en ai marre de me battre. J'en ai marre de ne plus dormir la nuit, j'ai mal. Je culpabilise, pas par rapport aux autres et à la morale, mais par rapport à l'enfant que j'ai porté. J'en souffre atrocement et me sens très seule, isolée. Et je souffre d'autant plus que je me suis aperçue, en lisant un bouquin spécialisé, que j'étais, par rapport aux caractéristiques de mon enfant au moment où j'ai avorté, enceinte de 4 mois. Les gynéco ne me l'ont pas dit. Trois ans après et toujours seule avec ma souffrance...

■ J'ai vécu un avortement chez une faiseuse d'ange, à l'époque où c'était clandestin. Combien de fois, je me suis dit que j'écrirai un livre et le hasard m'amène à vous. Victoire sur la honte… non pas pour la première fois, car j'ai suivi des années de thérapie, pendant lesquelles j'ai donc dit combien mon corps, mon âme avaient souffert. J'ai enfin découvert l'amour après avoir "réparé" pendant des années en devenant sage-femme, puis conseillère conjugale et familiale. Retrouver l'estime de soi après une telle épreuve, ce n'est pas facile. En tout cas, c'est possible petit à petit. Aujourd'hui, j'ai un ange gardien qui m'a pardonné et qui me guide dans ma vie car j'ai pu lui dire que je l'avais aimé…

■ J'ai fait une IVG en 1998 et depuis ça ne va pas : prise de poids, frigidité, dégoût des hommes. Je suis une psychothérapie.
Je voudrais savoir si je pouvais avoir une dérogation pour ne pas subir des examens gynécologiques. Je ne peux pas supporter ces examens car je revis la scène de l'IVG.
SVP aidez-moi, ai-je un recours ?

■ Je suis soulagée de partager une partie de ma douleur. Je pensais que comme l'acte était volontaire, je n'en avais pas trop le droit. J'ai 38 ans. J'étais heureuse. Nous avions 3 beaux garçons. Et voilà un accident, je suis enceinte pour la 4ème fois. Se mêlent en moi sourire et bonheur mais aussi larmes et appréhension car mon mari n'en voulait pas. J'ai donc analysé seule la situation. Je me suis dit : je dois y passer pour garder la stabilité de mon couple, je le devais aussi pour les 3 garçons, pour garder une famille unie. Pourtant dans ma tête, tout est là pour l'accueillir, grande maison, famille… J'avorte donc… assez facilement… et je ne comprends toujours pas pourquoi j'ai fait cela aussi facilement. Quelques mois plus tard mon mari m'a quittée. Il me trompait et il est parti vivre avec sa maîtresse. J'ai donc tué mon enfant pour de fausses raisons… vous savez j'ai toujours attendu que quelqu'un me dise secrètement de le garder mais personne ne m'a rien dit… je lui ai fait une lettre à mon bébé, où je m'excuse de lui avoir enlevé la vie.
Depuis le jour où j'ai avorté, je me suis dit que j'allais être punie, par un cancer du col. On n'en est pas là bien sûr, mais je l'accepterais… je pense même que je serais soulagée…
Aujourd'hui, suite à tous ces bouleversements, j'ai un mal-être réel, je vois un psy mais pas la sérénité.

2. Ce que nous apprennent ces témoignages

Toutes les femmes n'ont pas la même expérience, le même "vécu" de l'IVG et chaque histoire est unique. Mais ces témoignages, retenus parmi des centaines d'autres, aident à mieux cerner les causes de l'IVG et son impact.

"Des grossesses trop rapprochées, un état de santé déficient, un logement trop exigu pour accueillir un enfant de plus, une instabilité du couple ou une instabilité financière (mari ou concubin ou femme elle-même en voie de licenciement, au chômage ou RMI comme seul revenu) sont les principales causes de la demande d'IVG."
Rapport Nisand – l'IVG en France 1998

Aujourd'hui, l'IVG est souvent due :
• à la fragilité des couples dans le cas de femmes jeunes ou très jeunes, dont la vie affective ne s'est pas stabilisée,
• à des contraintes matérielles, professionnelles ou d'équilibre de vie pour les femmes moins jeunes, dont les vies de couples sont souvent plus stables,
• pour beaucoup de femmes, qui prennent leurs décision seules, celle-ci est influencée par des facteurs extérieurs ou des personnes de leur entourage (notamment le compagnon).

Beaucoup de femmes ont un vécu de l'IVG difficile ou douloureux. Elles ont besoin d'être entendues.

Très fréquemment, aucune autre solution ne leur est apparue comme possible et rien ne leur a été proposé.

Pour beaucoup de femmes, on ne peut pas honnêtement parler de véritable choix et de vraie liberté.

3 Un bilan alarmant pour la France

1. Le constat général

■ La persistance d'un fort taux d'IVG

"220 000 IVG par an, soit 27 % des naissances, est un chiffre énorme."
Syngof (syndicat national des gynécologues et obstétriciens)
AFP, 27 juillet 2004

"Près de 40 % des femmes y auront recours dans leur vie."
Population et société, bulletin de l'Institut National d'Etudes Démographiques, décembre 2004

"Le nombre d'IVG a lentement augmenté à partir de 1996 *"malgré la diminution du nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans"* selon la Drees (ministères de la Cohésion sociale et de la Santé)"
AFP, 14 janvier 2005

"Je n'ai pas été un militant mais je suis un praticien favorable à l'IVG" dit le Dr Djian, qui pendant presque 20 ans a pratiqué des avortements à l'hôpital public d'Aix-en-Provence. Avec le recul, *"la surprise est le nombre important d'IVG qui persiste aujourd'hui : 220.000 par an en France" (…) "Je n'ai jamais refusé une IVG. La patiente arrive avec sa souffrance et on y répond. Mais on ne peut aborder l'IVG sans s'interroger sur le geste du médecin d'interrompre une vie"*, explique le Dr Djian, pesant chaque mot. Il rappelle qu' *"au final, quel que soit l'âge de la femme, il est rare qu'il n'y ait pas de conséquences psychologiques."*
AFP, 14 janvier 2005

■ Le paradoxe contraceptif français

"Il n'y a pas de contradiction entre une pratique contraceptive rigoureuse et répandue et une résistance à une baisse rapide du nombre des avortements. Une grossesse refusée n'est pas nécessairement le fruit d'une conception involontaire ; elle peut résulter d'une pression de l'entourage à laquelle la femme a finalement cédé."
Chantal Blayo citée dans rapport Nisand
Le point sur l'avortement en France-Population et Sociétés 1997

"En dépit d'une diffusion massive de la contraception médicale (pilule et stérilet), le recours à l'IVG est resté étonnamment stable."
Population et société, bulletin de l'Institut National d'Etudes Démographiques, décembre 2004

"Trois femmes sur quatre ont recours en France à une méthode de contraception, avec une utilisation toujours plus importante des méthodes médicales (pilule), qui n'entraîne toutefois pas une diminution du recours à l'IVG, selon une étude de l'Ined centrée sur l'année 2000. Il ressort de cette étude, publiée mercredi, que 74,6 % des femmes âgées de 20 à 44 ans utilisaient en 2000 une méthode de contraception. (…) Les auteurs évoquent un "paradoxe contraceptif français" en soulignant que le taux de recours à l'avortement est resté stable, en dépit de méthodes de contraception plus efficaces. Près de 30 % des grossesses sont ainsi non prévues, soit 350 000 à 400 000 par an, la moitié faisant l'objet d'une interruption volontaire de grossesse (IVG). "Ce "paradoxe" vient du fait que les méthodes les plus efficaces en théorie ne le sont pas en pratique. Une femme peut ainsi oublier de prendre la pilule en cas d'activité sexuelle irrégulière, de changements dans ses conditions ou ses heures de travail...", a expliqué Nathalie Bajos, l'un des auteurs de l'étude."
Enquête réalisée par l'Institut national d'études démographiques - AFP, 10 novembre 2004

"Les médecins voient dans la grossesse non voulue un échec de la contraception".
Or, "deux tiers des femmes qui avortent sont sous contraceptifs."
Marie-Laure Brival, gynécologue-obstétricienne et vice-présidente de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (Ancic). AFP, 20 novembre 2004

"Deux études (Etude Coraliance menée par plus de six cents gynécologues auprès de 3 500 femmes de plus de 18 ans sous pilule. Enquête AADOC menée auprès de 841 jeunes filles et 400 gynécologues.) pointent un nouveau paradoxe français : alors que près de 95 % des femmes utilisent aujourd'hui une contraception, le nombre d'IVG en France stagne autour de 220 000 par an. (…) Parmi les femmes très nombreuses à oublier leur pilule (92 % déclarent l'avoir oubliée au cours des six derniers mois), ce sont les 30-34 ans vivant en couple qui sont les plus oublieuses ", explique la gynécologue Elisabeth Aubeny dans son étude publiée dans "The European Journal of Contraception". Si quelques praticiens comme David Elia estiment qu'une partie de ces oublis sont une manière "inconsciente des femmes de se prouver leur fécondité", ce sont surtout les erreurs de mode d'emploi qui sont en cause."

"La stabilité des taux d'IVG semble bien traduire une hausse" des recours à l'avortement "en cas de grossesses non prévues", selon les quatre auteurs de l'étude de l'Institut national des études démographiques (INED. *"Alors que quatre grossesses non prévues sur dix (41 %) se terminaient par une IVG en 1975, c'est le cas de six sur dix aujourd'hui (62 %)."*
Au moment d'une IVG pour grossesse non prévue, 23 % des femmes prenaient la pilule, 22 % utilisaient une méthode naturelle, 19 % le préservatif et 28 % n'avaient recours à aucune méthode de contraception."
AFP, 8 décembre 2004

"On sacrifie un embryon quand bien même le désir de grossesse existe. Car il arrive fréquemment que le sacrifice aille jusque-là. Nous n'avons pas aujourd'hui, loin s'en faut, les enfants que l'on souhaite.
Lorette Thibout, *L'avortement, 20 ans après,* Albin Michel, 1995

L'IVG s'installe peu à peu dans la fatalité

"Même s'il existait une politique encore plus volontariste de prévention des grossesses non désirées, il persisterait toujours des demandes d'IVG parce que les méthodes contraceptives ne sont ni parfaites ni parfaitement utilisées et qu'il y a une réelle différence entre désir de grossesse et désir d'enfant."
L'IVG en France, 1998 - Rapport Nisand

"Une femme connaît en moyenne une grossesse non désirée au cours de sa vie, certaines plusieurs, d'autres aucune."
Nathalie Bajos, chercheuse à l'Inserm.
L'express 20 septembre 2004

"Depuis trente ans, l'avortement reste entaché de culpabilité. Le silence est toujours là. Une femme ne dit pas qu'elle avorte. Aujourd'hui, alors que les problèmes juridiques et matériels sont réglés, l'avortement reste un acte difficile à accomplir. Ceux qui craignent une banalisation de l'IVG se trompent. Je n'ai jamais vu une femme avorter de manière légère, mais quelquefois, elle ne peut pas parler : l'avortement touche au plus intime (…) Il y a environ 200 000 avortements par an en France. Ce chiffre semble incompressible. L'avortement est lié, le plus souvent, non pas à des problèmes de contraception, mais à des problèmes de vie. (…) L'avortement, c'est douloureux, mais ce n'est pas dramatique. Il n'y a pas d'un côté les mauvaises femmes qui avortent et de l'autre les femmes bien qui accouchent. Ce sont les mêmes. C'est la vie des femmes."
Joëlle Brunerie-Kauffmann, Gynécologue, ancienne responsable du Centre de planification familiale de l'Hôpital Antoine-Béclère à Clamart
31 octobre 2004, Le journal du Dimanche

2. Commentaire

Malgré la réalité statistique de l'IVG, son impact plaide en défaveur de la banalisation d'un tel geste. Or les pouvoirs publics sont actuellement dans l'impasse :
• d'un côté, on commence à juger "incompressible" le nombre des grossesses non désirées et de l'IVG,
• de l'autre, on reconnaît que l'IVG ne peut être "banalisée" en raison de sa nature et de son impact sur les femmes qui l'ont vécue.

Alors que, dans les années 70 et 80, on prédisait des IVG marginales avec le développement de la contraception, on note qu'il n'en est rien.

On risque donc de considérer l'IVG comme une fatalité s'imposant aux femmes, faisant "partie de leur vie". On est alors tenté :
• de relativiser voire d'occulter son impact psychologique. Mais une telle dédramatisation aide-t-elle vraiment celles qui disent souffrir ?
• de faciliter davantage l'accès à l'IVG (ex. IVG à domicile) ; or ce n'est clairement pas la solution qu'elles attendent.

C'est l'ensemble de la politique de prévention et de suivi de l'avortement qu'il faut donc revoir, puisqu'en la réduisant à la seule promotion de la contraception nous sommes dans l'impasse.

4 Premières propositions pour sortir l'IVG de la fatalité

Favoriser d'autres modalités de prévention de l'IVG

• Pour faire baisser le nombre des grossesses imprévues qui se traduisent de plus en plus souvent par l'IVG,
• En aval des grossesses imprévues, pour donner aux femmes qui le désirent la liberté – ou la chance – de conduire ces grossesses à leur terme.

Réduire le nombre des grossesses imprévues

• Alerter sur la différence entre l'efficacité théorique et l'efficacité pratique de la contraception.
• Responsabiliser sur les conséquences toujours possibles des relations sexuelles.
• Promouvoir chez les jeunes le lien entre amour et sexualité.

Aider les femmes découvrant une grossesse imprévue et désireuses de la mener à son terme

• Informer sur la réalité de l'IVG et sur toutes les aides que les femmes peuvent trouver pour l'éviter.
• Proposer une véritable écoute et un conseil conjugal au moment où se prend la décision.
• Renforcer l'aide aux femmes enceintes et aux jeunes mères.

Diffuser largement un document d'information pour les femmes

• Editer et diffuser dans chaque département un dossier-guide actualisant les droits des femmes enceintes en y intégrant :
- le droit des femmes, notamment des mineures, d'être protégées de toutes les pressions (psychologiques, physiques, économiques) pouvant les pousser à l'IVG ;
- le droit des femmes d'être informées de toutes les aides publiques et privées concernant les femmes enceintes et les mères de jeunes enfants : conseils administratifs, aide matérielle et psychologique, lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence etc. ;
- le droit des femmes ayant eu recours à l'IVG qui en ressentent des conséquences psychologiques difficiles à vivre, d'être accompagnées en suivi post-IVG.

• Ce dossier-guide doit également être accessible par Internet ; il doit comprendre les coordonnées de l'ensemble des structures publiques ou associatives d'aide aux femmes enceintes et aux mères de jeunes enfants.

Alliance pour les Droits de la Vie
BP 10 267-75 424 Paris Cedex 9
Tél. : 01 45 23 08 29
adv-box@adv.org